Empowered lives.
Resilient nations.

STRATEGIE NATIONALE D'EDUCATION CIVIQUE ELECTORALE ET DE SENSIBILISATION

Décembre 2016

MOT DU PRÉSIDENT

"Gouvernance électorale crédible et démocratique". Telle est la vision à laquelle la CENI s'attèle au quotidien afin d'améliorer le processus électoral Malgache.

En effet, des élections crédibles engendrent forcément une stabilité de l'Etat et serviraient de levier de développement durable pour le pays.

C'est pour assurer tout cela que la CENI se dote aujourd'hui de ce document stratégique pour l'éclairer et l'accompagner tout le long du processus électoral.

La CENI adresse ici ses chaleureux et vifs remerciements au PNUD pour son soutien technique et ses appuis financiers pour l'élaboration de ce document.

D'ailleurs, elle anticipe déjà ses remerciements, toujours à l'endroit du PNUD, pour les collaborations futures qui sont en train d'être mises en place actuellement.

D'autre part, elle remercie aussi tous les acteurs du processus électoral qui ont apporté leur contribution au cours des ateliers de concertation organisés pour le besoin de la transparence. Les esprits des idées forces de ces contributions ont été respectés lors de la rédaction de ce document.

La CENI, par l'animation de ces cadres de concertation, reste toujours ouverte et est prête à collaborer avec tous les acteurs du processus électoral pour assurer la transparence et la crédibilité de toutes les élections à venir.

En conclusion, consciente de la lourde responsabilité qui pèse sur elle, la CENI se bat pour instaurer quotidiennement professionnalisme, transparence et crédibilité, la trilogie qui va assurer tout ce qu'elle va entreprendre dans le futur.

Dans tous les cas, la CENI fait partie des principaux leviers qui vont assurer un avenir meilleur pour le pays.

Yves Herinirina RAKOTOMANANA

SOMMAIRE

I- INTRODUCTION **1**

1- ETAT DES LIEUX DE L'EDUCATION ELECTORALE ET DE LA SENSIBILISATION 2
2- APPROCHE CONCEPTUELLE POUR UNE STRATEGIE MIEUX PLANIFIEE ET PLUS PERENNE 9

II- LE PLAN STRATEGIQUE D'EDUCATION CIVIQUE ELECTORALE ET LA SENSIBILISATION **12**

1- VISION, OBJECTIFS ET ENJEUX STRATEGIQUES 12
2- LA CAMPAGNE NATIONALE D'EDUCATION CIVIQUE ELECTORALE ET LA SENSIBILISATION 17
3- LES PARTENAIRES DE MISE EN ŒUVRE 19
4- FONCTIONNEMENT ORGANISATIONNEL DE LA CAMPAGNE 21
5- COORDINATION DES ACTIVITES DES ACTEURS IMPLIQUES DANS LA CAMPAGNE NATIONALE D'EDUCATION CIVIQUE ELECTORALE AU NIVEAU PROVINCIAL, REGIONAL ET LOCAL 24
6- LES ACTIVITES PREVUES DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'EDUCATION CIVIQUE ELECTORALE ET LA SENSIBILISATION 29
7- L'EVALUATION FINALE DE LA CAMPAGNE NATIONALE D'EDUCATION CIVIQUE ELECTORALE 33

ANNEXES **35**

RECOMMANDATIONS **36**

ISSUES DE L'ATELIER NATIONAL **36**

DE CONSOLIDATION **36**

TABLE DES MATIERES **68**

I- INTRODUCTION

Madagascar a connu un cycle répétitif de périodes d'instabilités qui ont vu le jour depuis le début de l'indépendance. Le nombre élevé de référendums et d'élections anticipées ou retardées est un signe de l'instabilité politique reflétant la faiblesse de l'Etat de droit. La dernière grande crise a abouti, depuis le 17 Mars 2009 à l'instauration d'un régime de transition.

En 2011, les efforts continus de la Communauté Internationale pour une sortie de crise ont permis d'aboutir à la signature par dix plateformes politiques d'une Feuille de Route sous l'égide de la SADC le 17 septembre 2011. Des Institutions de transition dont un Chef d'Etat de Transition, un Premier Ministre de consensus, un Conseil Supérieur de la Transition et le Congrès de la Transition qui représentent respectivement la Chambre Haute (Le Sénat) et la Chambre Basse (L'Assemblée Nationale) du Parlement de Madagascar et la Commission Electorale Nationale Indépendante pour la Transition (CENI-T) ont été élargies à l'ensemble des signataires de la Feuille de Route. Cependant, ces Institutions sont demeurées fragiles. Pour un retour à la normalité constitutionnelle, la Feuille de Route a défini la tenue d'élections présidentielle et législatives de sortie de crise qui se sont tenues :

- le 25 octobre 2013 pour le premier tour de l'élection présidentielle ;
- le 20 décembre 2013 pour le second tour de l'élection présidentielle, jumelé aux élections législatives.

Suite à l'organisation des élections communales le 31 juillet 2015, qui a mis fin au mandat des organes de Transition, la loi 2015-020 créant la nouvelle CENI composée de 9 membres permanents a été votée par l'Assemblée Nationale.

La nouvelle CENI a organisé les élections sénatoriales en 2015 et dans la continuité de sa mission, se prépare pour le cycle électoral 2017/2019 comprenant la prochaine élection présidentielle.

1- Etat des lieux de l'éducation électorale et de la sensibilisation

Madagascar est considéré comme étant sorti de la crise politique depuis la réalisation des dernières élections (présidentielle, législatives, communales, sénatoriales) après lesquelles il a retrouvé sa place au sein de la communauté internationale. Sur l'échiquier politique, les élections législatives n'ont pas dégagé de majorité politique. Trois Premiers Ministres se sont succédé à la tête du Gouvernement en trois ans pour un mandat présidentiel de cinq ans.

Les partis ou groupes d'opposants au régime manifestent régulièrement leurs positions à travers des conférences de presses, des déclarations et parfois quand ils en ont l'occasion par des descentes dans la rue. Des alliances se forment et se délient en fonction des évènements socio-économiques et des intérêts propres.

La participation politique se traduit logiquement par la participation au processus électoral le moment venu. Néanmoins, des études ont montré la baisse constante de l'engagement des populations et de l'intérêt des acteurs, notamment des citoyens électeurs, sur les questions politiques, donc sur le processus électoral. Cela rejoint les problématiques identifiées, à savoir la faible participation et la méconnaissance du processus électoral.

Les élections constituent un moment fort de la vie sociale. Même si l'indifférence reste largement prévalent, l'attention accordée aux évènements politiques apparaît élevée en période électorale, mais cet effet n'est que de courte durée et disparaît pratiquement après la proclamation des résultats.

L'analyse du taux d'abstention démontre qu'il existe une frange d'électeurs non-inscrits sur la liste électorale se maintenant dans l'abstentionnisme et qui constitue une part importante de l'électorat.

L'analyse de l'évolution de la liste électorale démontre pour sa part qu'une partie importante de l'électorat est maintenue en permanence hors du système électoral. On y observe un désintéressement de la plupart de la population de tout ce qui est lié à la politique et aux élections du fait que cela n'a aucun impact sur leur situation ou condition de vie.

En approfondissant ces analyses et en les intégrant dans les différents contextes, il est possible de dégager les causes profondes de ces deux « anomalies » qui lèsent certains électeurs de leurs droits.

Documents administratifs :

C'est le contexte global d'un pays qui détermine l'intérêt des citoyens à la participation politique, c'est-à-dire la participation aux élections et au processus électoral. Ce sont les conditions sociales, économiques, culturelles et géographiques qui déterminent également le revenu, le niveau d'instruction, la catégorie socioprofessionnelle, la division du travail entre les genres, etc.

La participation aux élections à Madagascar est conditionnée par la possession d'un document administratif qu'est la carte d'identité nationale dont l'obtention est elle-même conditionnée par la possession d'un acte de naissance et d'un certificat de résidence. Or, la configuration géographique du pays et la répartition de l'administration territoriale limitent fortement l'obtention de ces documents indispensables. En effet, les familles qui habitent dans les zones reculées ou peu accessibles obtiennent rarement ces documents. Ce fait constitue, d'ores et déjà, un facteur qui exclut une frange non négligeable de l'électorat.

D'autre part, le revenu joue un rôle prépondérant dans la décision de participer ou de s'abstenir à une consultation électorale. Les électeurs issus de la classe populaire ne se sentent pas concernés car ce n'est pas une priorité pour eux.

Ces populations sont donc « presque automatiquement » exclues de la liste électorale.

Enrôlement des électeurs et coordination avec les chefs Fokontany :

Lors des précédentes révisions de la liste électorale, des informations remontées par les OSC et les personnels des Fokontany ont fait état de défaillance d'agents recenseurs qui n'ont pas effectué correctement leur travail, que ce soit par manque de compétence ou intentionnellement.

L'incidence de ces faits sur la qualité de la liste électorale est quasi-négligeable mais on a pu mettre l'accent sur la qualité du personnel de la CENI et leur formation. Un chef de famille qui a été omis de la liste électorale a dit que l'agent recenseur n'a peut-être pas remis la fiche de recensement au bureau du Fokontany ou que c'est une faute de saisie.

La collaboration entre agents recenseurs et chefs Fokontany a également été défaillante lors de ces opérations à cause d'un manque de coordination manifeste. Il s'agit plus d'une question de volonté et d'ordre financier.

Car il est à remarquer que la période de la révision de la liste électorale c'est aussi la période de soudure pour la majorité de la population, aux travaux de champs pour le milieu rural et à la période cyclonique sur le plan météorologique. C'est donc une période où la population est soumise à une précarité réelle et leur préoccupation va plutôt dans le sens de la survie et de la production économique que dans celui du devoir civique. Il apparaît alors évident qu'il est difficile de mobiliser les électeurs à cette période de l'année.

Accès à l'éducation scolaire

La connaissance est la chose la mieux partagée dans la nature mais elle nécessite d'être entretenue et développée. Malheureusement, une fois de plus, les conditions socioéconomiques divisent et transforment la société. Les familles les moins riches et celles géographiquement enclavées ont moins de chance d'éduquer leurs progénitures, perpétuant ainsi le maintien de leurs groupes hors de la sphère de ceux détiennent les connaissances pour accéder aux droits et devoirs universels, dont la participation au processus électoral. L'Enquête Nationale sur le Suivi des OMD en 2013 annonce qu'environ 28,4% des Malagasys sont considérés comme analphabètes. C'est-à-dire qu'ils n'ont pas eu accès à l'éducation et n'ont pu développer leur connaissance. Pour aggraver ce fait, une forte déscolarisation a eu lieu durant la dernière crise politique. Malheureusement, c'est dans le cursus scolaire que s'acquiert généralement les connaissances sur les droits et devoirs, dont la participation aux élections.

L'éducation civique fait partie intégrante du programme scolaire jusque dans les classes de troisième (fin du premier cycle des clases secondaires). Ce programme d'éducation civique enseignée aux élèves n'intègre en fait que les généralités sur les questions électorales. Cela veut dire que les élèves qui sont obligés de s'arrêter à ce niveau de scolarisation, ce qui est souvent le cas des élèves en milieu rural, ne sont pas suffisamment informés là-dessus. Ceux et celles qui ont la possibilité de continuer leurs études sont dans le même cas alors que ces deux catégories de jeunes sont sur le seuil de devenir des électeurs en le matérialisant par l'inscription sur la liste électorale. Ce groupe a alors de fortes chances de se retrouver dans une logique de marginalisation car l'intérêt accordé aux problèmes politiques progresse tout au long du cursus scolaire.

Le système d'enseignement inculque une aptitude à comparer et à classifier facilitant le développement des connaissances et l'accumulation du savoir. Il développe également le sentiment de la possibilité en marquant l'entrée dans le

monde cultivé, c'est-à-dire au droit et au devoir de s'approprier la culture. Le passage prolongé dans le système d'enseignement développe une assurance culturelle. Le système d'enseignement fournit un certain nombre d'instruments culturels. C'est pour ça qu'on peut dire que les inégalités d'accès à la participation au processus électoral sont une des conséquences d'une inégale scolarisation de la population.

Accès à l'éducation électorale hors du parcours scolaire

Des actions d'éducation électorale ont été menées depuis plusieurs années, soit par le Ministère en charge des élections, soit par les Organisations de la Société Civile, soit encore dernièrement par l'organe de gestion des élections (CENI-T puis CENI). Malheureusement, ces actions sont souvent ponctuelles et conjoncturelles, limitées dans le temps et dans l'espace. Les conjonctures politiques (poussée idéologique, mouvement populaire, etc.) impulsent souvent les actions d'éducation mais elles sont également souvent limitées prématurément par les pratiques politiques opportunistes et par le manque de financement, autant pour l'Etat que pour la société civile.

Marginalisation des jeunes, des femmes et des autres groupes exclus

La majorité de la population malagasy est constituée par des jeunes. La moitié de la population est également constituée par les femmes. Il a été démontré supra qu'une part importante de la population est analphabète. Il a été également dit que les jeunes scolarisés ne sont pas suffisamment informés sur les questions électorales. Il apparaît donc que les jeunes et les femmes se trouvent dans cette catégorie de citoyens faiblement exposée aux questions électorales.

Cette situation est expliquée par leur situation sociale et les attitudes qui lui sont liées. C'est à partir de la répartition du travail entre les différents membres de la société (homme, femme, jeune) qu'il faut interpréter ces inégalités. Il est important de rappeler que sur le plan culturel, la société malagasy est une société patriarcale. Dans la société traditionnelle malagasy, la division fondamentale du travail réserve à la femme les travaux du ménage, au jeune les tâches secondaires et confie à l'homme les autres responsabilités. A ce dernier incombe en plus, la relation avec l'extérieur. Les jeunes sont donc relégués au même rang que les femmes tant qu'ils ne sont pas considérés comme adulte par le passage à la rituelle

de la fondation d'une famille. Ils n'ont pas le droit de décider sur des questions qui sont considérées comme étant les affaires des ainés dont les questions politiques et électorales. Les femmes sont ainsi cantonnées sur les lieux d'habitation et quittent rarement le foyer. La hiérarchie des taches et de l'espace se trouve ainsi inscrite dans la hiérarchie des rôles. Cette situation est toujours en train de se reproduire mais a progressivement tendance à s'affaiblir, notamment en fonction de l'âge, de l'urbanisation et de la position dans la hiérarchie sociale. Le monopole masculin des questions politique et électorale tend à s'atténuer au fur et à mesure qu'avance la transformation sur les questions du genre et l'occupation de l'espace social.

Les jeunes et les femmes se révèlent alors moins soucieuses des questions électorales et participent moins souvent à des discussions politiques. Ce faible intérêt résulte, comme pour les classes sociales, d'une inégale compétence politique imposée par la société. Les jeunes et les femmes sont moins familiers avec les acteurs et enjeux politiques et sont plus fortement dépossédées des instruments de classification et d'évaluation politique.

Quant aux autres groupes marginalisés, ils sont constitués par les personnes en situation de handicap, par les personnes impliquées dans un processus pénal, par les personnes touchées par l'exode rurale devenues des sans-abris et les personnes se situant dans un processus de changement de nationalité.

L'intérêt électoral de ces groupes n'est pas spécifiquement pris en compte dans l'organisation des élections en tant qu'électeurs vulnérables. Ils sont considérés au même titre que les autres électeurs tant dans le vote lui-même que dans la sensibilisation ou l'éducation alors qu'ils ont un besoin spécifique dicté par leurs situations. Seuls les handicapés sont mentionnés en partie dans les textes mais ces mêmes textes ne se traduisent même pas en actes lors des scrutins.

Exclusion et auto-exclusion par niveau de vie et capacité

Une élection ou un référendum est constitué par des millions de décisions particulières dépendant de plusieurs facteurs : données de la conjoncture politique, catégorie d'âge, sexe, position sociale, niveau d'instruction, situation familiale, etc. Il a été mentionné plus haut que les classes sociales ont inégalement accès à la participation aux élections parce qu'elles sont inégalement scolarisées. La participation est liée au niveau de scolarisation. Cela conduit à déduire l'existence d'une forte relation entre la participation aux élections et l'appartenance de classe.

En considérant la participation aux élections comme un bien consommable, l'accès à ce type particulier de bien est donc régi par le niveau culturel et le revenu des acheteurs. Le niveau d'intérêt au processus électoral s'accroit avec la position dans la hiérarchie sociale. L'intérêt accordé aux évènements augmente au fur et à mesure qu'augmente le revenu ou l'instruction. De ce point de vue, les élections semblent constituer un cas d'imposition d'une problématique et d'un langage emprunté au champ politique à des citoyens inégalement préparés à les maîtriser.

La relation entre l'intérêt au processus électoral et le sentiment de sa propre compétence suggère que l'intérêt qu'on y accorde dépend de l'aptitude à leur donner un sens. Il en ressort que l'intérêt au processus électoral est lié à la possession d'une compétence proprement politique qui s'acquiert par le parcours éducatif de chaque citoyen. Cet intérêt se manifeste à travers la capacité à exprimer des opinions sur les problèmes et enjeux politiques liées aux élections. Cela a un rapport à la familiarité avec les acteurs/candidats, les règles du jeu et les enjeux, c'est-à-dire la connaissance du fonctionnement du champ politique. Cette connaissance est une première condition pour que ceux qui y assistent puissent s'y orienter. Cela leur permet d'obtenir la capacité à opérer une construction politique.

Mais l'acquisition de ces savoirs dépend elle-même d'une compétence plus large car ce sont les plus éduqués qui ont le plus de chance de les accumuler. L'accumulation des savoirs sur le processus électoral dépend du niveau de connaissance initial. Le caractère mouvant, versatile et instable du paysage politique malagasy ainsi que de ses acteurs renforce la difficulté pour les citoyens qui ne dispose pas de cette connaissance initiale de s'arrimer à ce champ politique. C'est pourquoi les plus indifférents au déroulement d'une campagne électorale ou autres activités du cycle électoral sont exclus par le niveau de vie ou s'auto-exclut par eux-mêmes.

L'abstention au vote

Il est fort répandu actuellement d'entendre des déclarations du genre : « que nous votons ou non, le candidat sera toujours élu », « quel intérêt pour nous de voter ? le sucre sera toujours à 2.000 Ariary », « la politique est quelque chose de si compliqué, qu'il est impossible de le comprendre », « c'est une affaire de personnes véreux qu'il vaut mieux ne pas s'y intéresser », « tous les mêmes, tous pourris », etc. Ces expressions sont d'autant plus fréquentes lorsque l'on s'adresse à des citoyens peu intéressés par la politique et les élections car ces expressions

traduisent le désarroi devant les évènements politiques et le sentiment de leur propre incompétence pour la classe défavorisée et le dédain pour les classes supérieures.

L'intérêt politique dépend ainsi du degré auquel les citoyens ont le sentiment de se retrouver dans les évènements qui ponctuent le processus électoral. La régularité du vote, comme l'inscription sur la liste électorale obéit au même facteur.

L'abstentionnisme électoral présente un caractère cumulatif. La probabilité pour un individu de voter est étroitement liée à la régularité de sa participation antérieure. Cela indique que l'abstentionnisme n'est pas un phénomène aléatoire mais c'est une donnée structurelle qui touche une fraction définie et relativement stable de la population : c'est la catégorie qui affiche une grande indifférence à l'égard des évènements politiques. Le graphique de l'évolution du taux d'abstention confirme cette analyse.

L'abstentionnisme est le signe d'une exclusion et une auto-exclusion que certains citoyens entretiennent avec la politique. Il résulte d'une incapacité à déchiffrer les significations des élections et à se prononcer sur les enjeux. C'est à cause de cela que les abstentionnistes se réfugient dans l'abstentionnisme, ne pouvant formuler des appréciations politiques sur les candidats ou les thèmes.

Si l'abstentionnisme traduisait avant une réaction de désarroi qui concerne essentiellement les citoyens les plus culturellement défavorisés, il a commencé à changer de visage et touche désormais les autres classes sociales supérieures qui s'estiment être mieux qualifié que les acteurs politiques. Ces nouveaux groupes d'abstentionnistes sont composés de cadres d'entreprises, d'intellectuels, de militaires, etc. et ils ont un niveau de vie supérieure à la moyenne. Le moindre obstacle matériel ou juridique a tendance à éloigner des urnes les électeurs les plus indifférents.

Au vu de cet état des lieux, il faut noter que le taux de participation aux différents scrutins a rarement dépassé le seuil des 50% ce qui constitue une anomalie de départ que la CENI se donne pour mission de corriger par un programme d'éducation civique électorale et de sensibilisation correctement planifié et conçu.

2- Approche conceptuelle pour une stratégie mieux planifiée et plus pérenne

Le contexte propre à l'éducation civique électorale et à la sensibilisation à Madagascar a été marqué par un certain nombre d'imperfections aussi bien dans les préparatifs que dans le déroulement du scrutin, etc. Beaucoup d'observateurs nationaux et internationaux ont noté les défaillances du programme d'éducation des électeurs qui ont abouti à une diminution progressive du taux de participation dans les scrutins (plus de 2.000.000 d'électeurs n'ont pas voté par rapport à un fichier électoral de 8.400.000 électeurs).

Il faut ajouter en outre à cette situation les 3.000.000 d'électeurs qui ont manqué à l'enrôlement ; il faut juste rappeler que les projections de l'Institut de la statique étaient estimées à 10.000.000 d'électeurs.

La frange la plus touchée par ces électeurs manquants est la catégorie la plus vulnérable à savoir les femmes et les jeunes. Dans les enseignements tirés de ces scrutins successifs on peut noter que les défaillances notées dans la conduite du programme d'éducation civique électorale et la sensibilisation constituent dans une large mesure la cause de ces manquements : la campagne électorale, la propagande des partis politiques à travers les médias, etc. Les notions (de base) relatives au domaine de l'éducation civique doivent d'ores et déjà être conçues, planifiées, vulgarisées sous la coordination de la CENI sur toute l'étendue du territoire, par le biais des acteurs sociaux impliqués dans ce domaine.

a- La Méthodologie de la concertation avec les acteurs de la société civile

Le futur corps électoral pourrait être constitué de jeunes et de femmes qui poseront pour la première fois l'acte de vote. Pour asseoir une culture démocratique solide, la Commission Electorale Nationale Indépendante va s'investir avec la société civile et les autres partenaires dans la sensibilisation et l'éducation civique électorale des citoyens.

La stratégie la plus appropriée pour une éducation civique électorale rationnelle, inclusive et équilibrée part d'une campagne nationale d'éducation civique qui devra couvrir l'ensemble du territoire avec des outils et une approche variée selon les besoins pour toucher les différentes cibles. Elle doit par ailleurs impliquer les acteurs clés du recensement que sont les autorités étatiques à la base en l'occurrence les préfets et chefs districts mais surtout les Fokontany (chefs

Fokontany et agents électoraux). La méthodologie qui a abouti à la conception et à l'élaboration de ce document est basée essentiellement sur la concertation avec les acteurs de la société civile actifs à la base. Des ateliers interprovinciaux ont été organisés pour créer un espace de dialogue et de concertation entre les responsables des OSC expérimentés dans l'éducation civique et la sensibilisation sur les axes stratégiques qui devront être les bases d'un programme d'éducation civique et de sensibilisation.

Trois ateliers interprovinciaux sur la stratégie d'éducation civique électorale et la sensibilisation regroupant les acteurs des 6 provinces ont été organisés à :

- Fianarantsoa les 5 et 6 octobre 2016 à Hôtel Soafia,
- Mahajanga les 11 et 12 octobre 2016 aux Roches Rouges,
- Tamatave les 3 et 4 novembre 2016 au Calypso,

Les participants ont émis des recommandations sur les différents axes thématiques discutés pendant les sessions.

Ces ateliers de concertation ont été clôturés par un atelier national de consolidation des recommandations qui s'est tenu à Antananarivo les 14 et 15 novembre à l'Hôtel Le Pavé.

Les recommandations ont été compilées et insérées dans le document de stratégie (voir en annexe).

b- Recommandations issues des ateliers interprovinciaux de concertation avec les acteurs de la société civile (en annexe)

Des recommandations globales touchant les contenus, la démarche et la gestion du programme d'éducation civique électorale et la sensibilisation ont été émises pendant les ateliers de concertation avec les acteurs à la base. On peut en citer quelques-unes brièvement :

- La permanence de l'éducation civique électorale
- L'implication des acteurs interinstitutionnels et des autorités coutumières
- La couverture complète du territoire

La gestion des activités par une plateforme de suivi et de supervision des activités

- La transparence dans la répartition des rôles et des ressources
- L'implication plus accrue des chefs FKT et des CAA

II- Le Plan stratégique d'éducation civique électorale et la sensibilisation

1- Vision, objectifs et enjeux stratégiques

a- La vision stratégique

La vision stratégique qui est le soubassement du présent document procède de la mise en œuvre d'un programme inclusif élaboré avec les acteurs de la société civile au sein du Cadre de concertation déjà existant.

La mise en œuvre va s'appuyer à la base sur une plateforme de supervision et de suivi des activités et des responsables permettant de tenir compte des spécificités culturelles et linguistiques de toutes les localités et de la couverture complète du territoire.

Cette vision stratégique intègre un élargissement du programme d'éducation civique électorale à d'autres acteurs Institutionnels ainsi qu'une intervention basée sur les séquences du cycle électoral qui permet d'assurer de manière pertinente et permanente le programme.

Cette mise en œuvre va se baser sur une structure organisationnelle, du sommet à la base, qui intègre la CENI, ses démembrements et la société civile. Cette organisation facilite une circulation d'information suffisante et élargie sur le processus électoral, la culture démocratique, le devoir des citoyens et de l'électorat, ainsi qu'une assimilation des principes de base sur lesquels repose un système démocratique et de bonne gouvernance. Elle permettra un taux de participation élevé pour contribuer de façon significative au succès du processus électoral, à sa légitimité et à sa stabilité.

Des actions prioritaires attendent la CENI pour le démarrage de cette stratégie :

- La désignation des membres des plateformes de suivi qui seront proposés par ses démembrements,
- La mise en place des différentes plateformes,
- La formation des éducateurs électoraux.

b- Les objectifs stratégiques

L'objectif stratégique principal est de fournir un outil qui puisse garantir un cadre programmatique, une professionnalisation, une permanence et une cohérence des activités d'éducation et de sensibilisation que les différentes parties prenantes pourront s'approprier, ainsi que des orientations utiles afin de parvenir à une méthodologie et à un plan d'activités concertés dans les domaines de l'éducation civique électorale et la sensibilisation.

c- Les enjeux stratégiques

Un taux de participation élevé constitue un standard qui permet de juger aussi bien le niveau de légitimité des responsables élus mais surtout du niveau de conscience de vote responsable de la population. La gestion de l'éducation civique électorale et la sensibilisation s'est révélée être un atout essentiel pour une participation massive des populations aux processus électoraux.

L'éducation de l'électorat, qui vise à soutenir la démocratie et les élections, appartient à une tradition née des élections modernes. Elle a pour objectif principal de convaincre les électeurs de l'importance de leur droit de vote afin d'asseoir et de renforcer la démocratie à Madagascar.

Par ailleurs, l'éducation civique électorale est *la mission première* des partis politiques. Elle fait partie des besoins exprimés lors des ateliers. Pour augmenter le concours des électeurs aux événements liés aux scrutins, il est recommandé que les associations issues de la société civile entreprennent des campagnes de sensibilisation aux élections auprès des jeunes, des femmes, des partis politiques et des médias.

Les citoyens, le Gouvernement, les acteurs politiques, les médias, et l'organisation de la société civile ont un rôle à jouer et des responsabilités en matière d'éducation civique électorale. Elle consiste à expliquer le cadre des systèmes électoraux, le fonctionnement des régimes politiques et l'importance de tenir des élections périodiques et transparentes. L'éducation civique électorale conscientise les citoyens sur l'importance de la participation aux votes et son impact sur la vie sociale et la démocratie.

L’enseignement de l’éducation civique électorale des citoyens permet de :

- Promouvoir le vote responsable ;
- Développer la culture démocratique en luttant contre toute forme d’exclusion et en promouvant la tolérance ;

THEMES	SOUS-THEMES	RESPONSABLES	ACTIVITES	RESULTATS ATTENDUS	PERIODE
CYCLE Information Electorale Gouvernance électorale	Délais légaux Aspects candidatures Contentieux Gouvernance électorale crédible Culture démocratique	Bureau permanent Personnes ressources accréditées par la CENI	Conférence débat Séminaire	Apaiser les climats politique et social Rapprocher la CENI des acteurs clés Renforcer la crédibilité de la CENI	Transversale au trois périodes Pré élection Post élection

e- Thèmes relatifs à la sensibilisation électorale

THEMES	SOUS THEMES	RESPONSABLE	STRATEGIES	RESULTATS ATTENDUS	PERIODE ACTIVITES
CONNAISSANCE DU PROCESSUS	-Enregistrement des électeurs -Vérification des inscriptions -Candidature -Localisation des bureaux de vote -Connaissances des procédures de vote -Remontée et proclamation des résultats	Commissaires CENI Démembrement de la CENI Plateforme de supervision et de suivi	Animation à la base Spots Affichages	Participation massive au processus électoral Enrôlement massif des jeunes et des femmes sur le fichier électeur Connaissance des obligations citoyennes Citoyens épris de paix et de tolérance	Période Préélectorale et électorale Campagne électorale Période Postélectorale et électorale
EDUCATION A LA CITOYENNETE	-Obligation citoyenne -Connaissance du processus -Connaissance des procédures				
	-Esprit de tolérance -Esprit civique -Paix social				

2- La campagne nationale d'éducation civique électorale et la sensibilisation

La stratégie retenue par la CENI pour cette Campagne nationale consiste à préparer les citoyens aux grandes étapes du processus électoral.

Cette Campagne visera non seulement la consolidation de la citoyenneté, mais aussi la participation massive des citoyens à l'identification et l'enrôlement sur la liste des électeurs et surtout aux scrutins électoraux. La CENI sera chargée de définir les orientations et d'évaluer les différents programmes, de toutes les activités de sensibilisation et d'éducation civique électorale qui seront mis en œuvre par les OSC. Un cadre de partenariat sur la base d'un contrat sera finalisé et exécuté entre la CENI et les bailleurs.

a- Objectifs généraux de la campagne

La Campagne Nationale d'Éducation Civique aura pour finalité de :

- Promouvoir au sein de la population malagasy une citoyenneté responsable ;
- Favoriser une participation massive, active et consciente des malagasy aux processus électoraux ;

b- Objectifs spécifiques de la campagne

- Sensibiliser la population sur la citoyenneté et la démocratie ;
- Vulgariser les droits et les obligations des citoyens ;
- Informer et former les animateurs chargés de l'éducation de la population à la base ;
- Mobiliser la population en général et l'électorat féminin en particulier, pour une participation massive aux opérations pré électorales, électorales et post électorales ;
- Promouvoir un vote responsable par les électeurs ;
- Informer et sensibiliser les citoyens sur les modalités pratiques du recensement et du vote.

c - Résultats attendus de la campagne

- La population est sensibilisée sur la citoyenneté et la démocratie ;
- Les droits et les obligations des citoyens sont vulgarisés ;
- Les acteurs relais chargés de l'éducation de la population à la base sont formés et informés ;
- La population en général et l'électorat féminin en particulier, ont été mobilisés à une participation massive aux opérations pré électorales, électorales et post électorales ;
- La population a opéré un vote responsable par rapport aux candidats et aux projets de société ;
- Les citoyens sont informés et sensibilisés sur les modalités pratiques du recensement et du vote.

d- Les groupes cibles

La Campagne d'éducation civique électorale s'adresse à tous les citoyens en âge de voter.

Cependant, une attention particulière est accordée à certaines couches plus fragiles de la société qui nécessitent des programmes distincts.

- **Les analphabètes** : Parmi les couches les plus fragiles, celle des non scolarisés est majoritaire à Madagascar. Considérant le fort taux d'analphabétisme qui est de 28,4% selon les résultats de l'enquête nationale sur le suivi des OMD (ENSOMD) en 2013. (Réf. INSTAT/ENSOMD : 2012 – 2013)
- **Les jeunes** : Les jeunes de 18 à 35 ans représentent un grand pourcentage de la population. Cette catégorie est attirée par des activités assez spécifiques par exemple les manifestations culturelles et sportives
- **Les femmes** : Généralement, c'est au sein des groupes des femmes que sévit l'abstentionnisme dans les processus électoraux. En période d'élections, les femmes sont toujours manipulées par les partis politiques qui soudainement s'intéressent à elles en tant qu'électrices que candidates. Le leadership et la prise de décision sont encore trop

souvent considérés comme des attributs masculins. La question genre devrait être une des priorités de la Campagne Nationale d'Éducation Civique. La CENI va intégrer les associations et plateformes associations des femmes afin de dégager une stratégie, développer des projets et des outils à inclure dans la Campagne nationale d'Education Civique.

- **Les personnes en situation de handicap** représentent une catégorie de citoyens qui vit avec des contraintes liées à leur handicap en termes de motricité qu'il faudra prendre en compte dans l'accessibilité des lieux d'enrôlement et de vote des handicaps également dans la perception des messages que la CENI va résoudre dans la programmation des types de supports médiatiques et graphiques.

3- Les partenaires de mise en œuvre

La CENI a le devoir d'identifier les partenaires à qui confier la Campagne d'éducation civique électorale sur la base de l'expérience de l'organisation dans le domaine. D'autres critères seront également retenus pour la sélection des organisations de la société civile :

- Avoir mené des actions d'éducation civique ;
- Faire partie d'un réseau qui possède une couverture nationale ou provinciale ;
- Accepter de travailler à l'élaboration des programmes et à la supervision de leur mise en œuvre.

La CENI tiendra à jour une base de données relative aux partenaires afin de faciliter la coordination des activités.

Les districts et les FKT constituent les lieux de mise en œuvre du recensement des électeurs et également de réalisation des activités d'éducation civique électorale. En conséquence les chefs FKT et les agents électoraux sous leur responsabilité constituent les premiers maillons stratégiques de partenariats que la CENI va considérer dans la chaine de mise en œuvre.

a- La Société civile

L'organisation des sociétés civiles est constituée par :

- Les Confessions religieuses,
- Les ONG œuvrant dans le domaine des élections et d'éducation civique électorale,
- Les ONG de Développement et des Droits de l'Homme,
- Les Associations Féminines,
- Les Associations de Jeunes,
- Les corporations des enseignants et Universitaires,
- Les associations culturelles et artistiques etc…
- Inter médias

b- Les Partenaires inter Institutionnels

Les partenaires inter Institutionnels sont : les ministères ayant un volet éducation civique, le Parlement, la justice….

c- Partenaires internationaux (Organisations Internationales et ambassades)

Plusieurs organes ad hoc ont été institués pour accompagner le processus électoral à Madagascar.

Il faut citer, entre autres, le Comité de Pilotage (CP) qui est une instance décisionnelle regroupant la CENI, les Institutions de mise en œuvre du Gouvernement, les ambassadeurs accrédités à Madagascar et les Partenaires Techniques et Financiers (PTF).

Le CP sert de cadre pour la définition des grandes orientations sur l'assistance de la communauté internationale au processus électoral. Il adopte le plan d'activités opérationnel détaillé du processus électoral, ainsi que le plan d'activité du Projet électoral qui sera basé au PNUD.

Le PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement)

Conformément à son mandat et à la demande des bailleurs, le PNUD appuie la CENI et l'Etat malagasy dans la gestion d'un processus électoral libre, transparent et crédible dont les résultats seront acceptés par toutes les parties prenantes. Il abrite un projet électoral composé d'experts chargé d'appuyer techniquement la CENI dans la gestion du processus. Son rôle peut se décliner sur trois axes stratégiques :

- -Renforcer les capacités de la CENI ;
- -Mobiliser et gérer des ressources financières communes de la communauté internationale sous format « basket fund » afin d'harmoniser les interventions des intervenants et d'optimiser l'utilisation des ressources ;
- Appuyer la CENI dans l'harmonisation des actions relatives au processus électoral afin d'assurer une meilleure efficacité et une cohérence des interventions.

4- Fonctionnement organisationnel de la campagne

Etant donné l'étendue du pays, la mise en place de la Campagne nationale d'éducation civique électorale de la population requiert l'établissement et la concertation d'une multitude d'organes, de commissions et de comités tant au niveau national, provincial que local.

Par ailleurs seul le lancement d'un programme multidisciplinaire ciblé et adapté aux besoins des électeurs permettra d'assurer la vulgarisation et la divulgation des principes qui régissent l'éducation civique électorale.

a- La Commission Electorale Nationale Indépendante

La CENI est un organisme de droit public malagasy, autonome, neutre et doté de personnalité juridique institué par la Constitution Conformément aux dispositions de l'article 5, alinéa 3 de la Constitution et rappelé dans les articles 128 à 130 de la loi 2012/005 portant code électoral en ces termes :

Art. 128 – La Commission Electorale Nationale Indépendante est chargée d'organiser et de gérer les opérations électorales et référendaires, et de publier les résultats provisoires. Elle veille au respect de la législation électorale à tous

les niveaux en vue d'assurer la crédibilité des élections. Elle jouit de l'autonomie administrative.

Art. 129 – Le collège des représentants des candidats assiste de plein droit, en tant qu'observateur, aux travaux de la Commission Electorale Nationale Indépendante et de ses démembrements territoriaux pendant la période électorale.

Loi organique n° 2012-005 portant Code Electoral Page 18

Art. 130 – Conformément aux dispositions de l'article 5, alinéa 3 de la Constitution, la loi organise les modalités de fonctionnement de la Commission Electorale Nationale Indépendante.

La CENI a pour mission de garantir la neutralité et l'impartialité dans l'organisation d'élections libres, démocratiques et transparentes ; elle est appelée à contribuer à l'élaboration du cadre juridique relatif aux processus référendaire et électoraux.

La CENI est organisée et fonctionne conformément à la Loi organique susmentionnée. Son siège est situé à Antananarivo. Elle jouit d'une autonomie administrative et financière ainsi que d'une indépendance d'action par rapport aux autres Institutions de la République, y compris celles d'appui à la démocratie.

Au niveau national, la Commission Electorale Nationale Indépendante a pour organes :

- L'Assemblée Générale ;
- Le Bureau Permanent ;

L'Assemblée Générale est l'organe qui fournit les grandes orientations dans le domaine électoral. Elle évalue de manière interne la mise en œuvre des décisions.

Le Bureau Permanent statue, par décision, sur les options proposées par les unités techniques. De plus, il anime le cadre de concertation inter Institutionnel.

La CENI a également mis en place des Commissions Techniques qui mettront en œuvre des actions bien précises et serviront de cadre pour la concertation : Education Civique Electorale, Inscription des électeurs et des candidats, Logistique des opérations, Formation électorale, Questions juridiques et Contentieuses, Déroulement des Scrutins et enfin Communication, Relations Publiques et Information.

La Commission Electorale Nationale Indépendante dispose des démembrements au niveau provincial, régional, district et communale.

b- La Commission Technique Education (CTE)

La Commission Technique Education qui pour le moment n'est effective qu'au niveau de la CENI centrale est en charge de coordonner tout ce qui est éducation civique électorale.

La réalisation des activités inscrites dans la Campagne nationale sera placée sous l'égide de la Commission Technique pour l'Education Civique et Electorale (CTE).

La cellule technique Education met en œuvre les stratégies développées dans le Plan de la Campagne d'éducation civique électorale. Elle s'adresse principalement à tous les groupes cibles évoqués auparavant :

- La cellule technique veillera notamment à :
- Coordonner les activités d'éducation civique électorale effectuées à Madagascar, y compris celles des acteurs locaux
- Mettre en œuvre une synergie avec les différentes organisations internationales intervenant dans l'éducation civique électorale ;
- -Promouvoir la complémentarité et à éviter la duplication des efforts d'éducation civique entrepris par les locaux, les nationaux et les internationaux ;
- -Veiller au respect des orientations du Plan de la Campagne d'éducation électorale par les différents acteurs ;
- -Participer au développement d'une base de données des thèmes développés dans le cadre de l'éducation civique électorale ;
- -Evaluer les instruments d'éducation civique et l'utilisation qui en est faite par les différents acteurs ;
- -Faciliter la circulation et l'utilisation des instruments d'éducation civique disponibles à Madagascar, y compris : le Plan national d'information des électeurs sur les processus référendaire et électoraux, les fiches thématiques et dépliants liés au civisme et aux différentes étapes du processus électoral, les animations, les conférences débat, les pièces de théâtre, les parutions dans les médias, etc. ;

c- Les Bureaux de représentation provinciale de la CENI

Ils constituent les démembrements territoriaux de la CENI et font partie de sa structure organique. 'Ils exécutent les décisions et les mesures prises par les instances centrales de la CENI. Ils sont constitués par : au niveau provincial par la Commission Electorale provinciale (CEP), au niveau régional par la Commission Electorale Régional (CER), au niveau de district par la Commission Electorale de District (CED) et au niveau communal par la Commission Electorale Communale (CEC). Ces commissions sont composées de membres nommés par le bureau permanent de la CENI.

Pour la mise en œuvre de la Campagne nationale d'éducation civique électorale au niveau des provinces, il est important de mettre en exergue les activités au niveau district.

Sous la supervision de la Commission Technique Education au niveau central et la responsabilité du Président du CEP, le un chargé de l'éducation civique électorale, qui devra être désigné parmi les membres du CED :

- met en œuvre la Campagne nationale d'éducation civique électorale ;
- applique et diffuse vers les démembrements de sa zone de compétence le Plan d'information des électeurs sur le processus électoral.

5- Coordination des activités des acteurs impliqués dans la campagne nationale d'éducation civique électorale au niveau provincial, régional et local

Pour assurer et faciliter la coordination au niveau provincial, régional et local des activités relatives à la Campagne nationale d'éducation civique électorale, deux noyaux techniques d'appui seront créés au niveau de district :

- Le centre de coordination régional
- La plateforme technique de supervision.

a- Le Centre de Coordination régional (CCR)

Ce centre est composé de trois membres dont un représentant de la CER qui le préside, un des OSC et un des médias.

Son rôle consiste à :

- Coordonner globalement les activités des plateformes au niveau des districts
- Compiler les informations remontées des plateformes des différents districts de sa zone de compétence,
- Assurer la supervision des plateformes des districts et prendre les mesures nécessaires en vue de l'atteinte des objectifs assignés
- Dresser un rapport bimensuel et une évaluation de la campagne.

b- La plateforme de supervision des activités d'éducation et de sensibilisation

Le suivi et la supervision de toutes les activités de la campagne d'éducation civique et de sensibilisation se feront à travers la plateforme technique de supervision mise en place au niveau district par la CENI et les acteurs de la société civile.

La plateforme est composée d'un membre de la CED chargé d'éducation civique électorale qui joue le rôle du président, du CAA centrale et des tous les Chefs Fokontany du chef lieux de District, un représentant de la société civile actif dans le district.

Il est souhaitable de tenir compte de l'approche genre dans la mise en place de cette structure.

Cette plateforme a pour mission de :

- Assurer que la population de toutes les localités du district soit informée.
- Elaborer un maillage des activités dans le district et définir les types d'intervention dans chaque localité.
- Identifier les acteurs concernés par les activités

- Elaborer des fiches hebdomadaires de suivi de toutes les activités, d'évaluer le niveau de réalisation des activités,

STRUCTURE HIERARCHIQUE ET ORGANISATIONNELLE DE LA STRATEGIE D'EDUCATION CIVIQUE ET SENSIBILISATION

CENI

STRUCTURES	MISSION	NIVEAU OPERATIONNEL	OBJECTIFS STRATEGIQUES	DEMARCHES
Assemblée Générale Bureau Permanent CTEdu	Définition de la vision stratégique Cadrage programmatique Instructions liées au fonctionnement des structures impliquées Nomination des membres des différents noyaux techniques	National	Permanence de l'éducation électorale Couverture complète du territoire national Implication des acteurs institutionnels et des autorités coutumières	Partenariat interinstitutionnel Cadre de collaboration avec les MINEDUC et du MINSAN….. Implication de la société civile et des acteurs à la base Mise en place des noyaux techniques de supervisions et coordination

DEMEMBREMENTS CENI

CEP CER CED Coordination	Mise en œuvre instructions organes de décision Désignation membres plateformes de supervision Coordination des interventions Validation des plans opérationnels Remontée des informations vers la CENI	6 Provinces 22 Régions 119 Districts 1695 Communes	Implication plus accrue dans la chaîne opérationnelle de mise en œuvre de l'éducation civique et la sensibilisation	Partenariat interinstitutionnel Implication de la société civiles et des acteurs à la base Mis en place des noyaux techniques de supervisions et de coordination

STRUCTURES	MISSION	NIVEAU OPERATIONNE	OBJECTIFS STRATEGIQUES	DEMARCHES
MISE EN OEUVRE	Elaboration des plans et programmes par Districts	Districts	Mise en œuvre d'une stratégie qui assure une couverture globale du territoire des activités de l'éducation et de la sensibilisation	Gestion de proximité de l'éducation en tenant compte des spécificités
Plateforme technique de supervision et de suivi de l'éducation et la	Assurer la couverture de toutes les zones concernées	Communes		
Composition CED OSC Représentant. FKT (CAA central)	Evaluer la participation des différents acteurs	FKT		
	Suivi et évaluation de toutes activités			

6- Les activités prévues dans le cadre du programme d'éducation civique électorale et la sensibilisation

Nombreuses initiatives sont prévues pour maximiser les efforts et les activités de la CENI et de la Commission Technique Education afin de sensibiliser, de conscientiser et d'éduquer un vaste éventail de la population pendant la Campagne d'éducation civique électorale.

Plusieurs types d'activités seront développés outre l'activité de lancement officiel de la Campagne nationale d'éducation civique électorale

Activités	Objectifs	Résultats attendus	Responsables	Périodes
1-Recrutement et formation des éducateurs	Former ceux qui auront en charge de la transmission des connaissances sur le processus électoral dans toute sa dimension, sur l'éducation civique électorale ;	***Educateurs civiques électoraux opérationnels et disponibles.***	CENI Démembrements Personnes ressources Consultants	Pré-électorale
2-Production et diffusion des supports pédagogiques	Concevoir au niveau national, les outils et les supports qui serviront à la Campagne nationale d'éducation civique électorale et à valider ceux qui pourraient être produits par d'autres intervenants nationaux et internationaux travaillant avec la CENI.	***Des outils éducatifs validés par la CENI sont créés sur toute l'étendue du territoire malagasy,*** ***Tous les groupes cibles sont atteints, La visibilité de la CENI est assurée ;***	CENI	Pré-électorale
3-Organisation de conférences-débats	Créer un espace interactif d'échanges entre les citoyens, favoriser une circulation de l'information électorale entre les parties prenantes, une écoute citoyenne.	***L'interactivité, l'écoute active, la prise de parole citoyenne est encouragée.*** ***Tous les participants sont sur les mêmes pieds d'égalité en matière d'information.***	CENI Démembrements Partenaires internationaux et nationaux de la CENI	Transversal à tout le cycle électoral

Activités	Objectifs	Résultats attendus	Responsables	Périodes
4-Animation à la base	Amener les populations à la base (villages, FKT) à participer massivement au processus à travers des activités de causeries sur les thèmes retenus, des campagnes d'affichage suscitées par les éducateurs civiques.	***La population à la base a participé massivement au processus électoral ;*** ***Les femmes et les jeunes ont pris connaissance des différentes étapes électorales.***	Educateurs Civiques OSC	Transversal à tout le cycle électoral
5-Manifestations culturelles et sportives	Informer et sensibiliser la population sur les différentes étapes du processus électoral Mobiliser la population à participer massivement aux opérations pré-électorales et électorales Promouvoir l'esprit de fair play, la coexistence pacifique et la réconciliation	***La visibilité de la CENI est accrue*** ***La population est informée et sensibilisée sur les différentes étapes du processus électoral*** ***La population est mobilisée pour participer massivement aux opérations pré- électorales et électorales*** ***L'esprit de fairplay, la coexistence pacifique et la réconciliation sont promus***	Démembrements OSC Educateurs civiques	Transversal à tout le cycle électoral
6-Mobilisation des médias	Développer une formule de communication variée, cohérente et suffisamment convaincante pour induire un changement de	***L'information électorale est divulguée à travers les canaux***	CENI	Transversal à tout le cycle électoral

Activités	Objectifs	Résultats attendus	Responsables	Périodes
	comportement chez les citoyens hésitants afin de les amener à participer au processus électoral en cours ; Prodiguer de l'information aux téléspectateurs sur les thèmes des droits et devoirs des citoyens et sur le processus électoral ; Assurer la visibilité des activités, des messages et des valeurs animant la Campagne électorale	***médiatiques de la presse audio, visuelle et écrite***		
7-Production de chansons spécifiques par période du cycle électoral	Véhiculer des messages de sensibilisation électorale et des messages faisant la promotion des valeurs citoyennes	***Un grand nombre de publics atteint et sensibilisé à l'aide des chansons***	CENI	Transversal à tout le cycle électoral

7- L'évaluation finale de la campagne nationale d'éducation civique électorale

Les présidents des Commissions techniques Provinciaux doivent dans un premier temps compiler les fiches de suivi évaluation et remettre un rapport d'exécution final à la Commission Technique chargée de l'éducation qui va les synthétiser.

a- Fiches de suivi des activités

Il y aura quatre fiches de suivi – évaluation :

- La fiche d'évaluation de la formation des formateurs. Opinions des xx éducateurs sur les formateurs participant à la formation des formateurs ;
- Fiche d'auto évaluation des xx éducateurs ;
- Fiche d'évaluation de l'animation au village (à remplir par l'éducateur);
- Fiche d'évaluation de l'appréciation de la séance d'animation par le public ;

Pour les conférences débat, il y aura deux fiches de suivi :

- la fiche d'appréciation des auditeurs,
- la fiche d'évaluation du conférencier

Théâtre, Manifestations culturelles et sportives (Chansons – thème Activités théâtrales) (Activité 6) ; Sensibilisation par les Médias (télévision, radio, presse écrite) (Activité 7)

Pour chacune de ces activités, il y aura deux fiches de suivi évaluation :

- L'une porte sur l'assistance apportée par les CEP.
- L'autre mesure les réactions des spectateurs et auditeurs

b- Rapports finaux d'exécution.

Les rapports d'exécution finaux visent à présenter les résultats atteints et non atteints, identifier les points forts et les points faibles de chacune des activités, proposer des solutions aux problèmes rencontrés, évaluer l'impact des activités, capitaliser les expériences et enfin formuler des recommandations pour l'avenir.

ANNEXES

RECOMMANDATIONS
ISSUES DE L'ATELIER NATIONAL
DE CONSOLIDATION

PREMIERE JOURNEE

Premier travail de groupe

Theme1 :« Cadre conceptuel de l'éducation civique électorale et la sensibilisation »
Sous thème1 : La permanence de l'éducation civique électorale et de la sensibilisation
Président : Mr TOTO Alphonse
Rapporteur : (Participant) : ANDRIANARISOA Veronirina
Secrétariat : (CENI): RAVOMANDIMBY Arstide – RASOLONJATOVO Joachin
Personne ne ressource (CENI) : Mme RAVAOHARINIRINA Hanitriniaina Liliane

Propositions des ateliers provinciaux	Analyse et appréciation des propositions	Activités	Mode de fonctionnement
-Insertion dans le programme scolaire du thème « Education civique électorale et sensibilisation » -Renforcement de la campagne d'éducation civique électorale pour tous	Initiation aux jeunes collégiens et lycéens, potentiels futurs électeurs sur leur droit au vote et leur devoir relatif aux élections Taux d'enrôlement sur la liste électorale et taux de participation faibles	Elaboration d'un programme pour chaque niveau d'étude -Emission régulière sur TVM-RNM -Campagne d'éducation civique électorale associant les responsables locaux élus et désignés ainsi que les médias de proximité Campagne de sensibilisation au niveau des lieux de grand rassemblement public (Marché, foire, sono mobile,…)	-Collaboration CENI-MEN/MENSUPRES/MINENSTECH pour la Conception, la production et le déploiement de Bandes dessinées, d'affiches, de marionnettes dans les lieux appropriés -Collaboration CENI/EGLISES -Révision du statut des FKT en Collectivités décentralisées -Collaboration avec les notables (Olobe, Tangalamena, Sojabe, Mpitondra fivavahana,RAD…)

Deuxième travail de groupe

Theme1 : La campagne nationale d'éducation civique électorale et sensibilisation »

Sous thème 1 : Objectifs globaux, spécifiques de la campagne et la sensibilisation. Citez les acteurs, les cibles, les partenaires (par rapport aux objectifs).

Objectifs	**Acteurs**	**Cibles**	**Partenaires**	**Différents thèmes de la campagne**
Objectif Global : Election démocratique et crédible Objectif Spécifiques : Inclusive Libre Transparente Juste Régulière	CENI- OSC- Media, Partis Politiques, Administration, Autorités coutumières organisations confessionnelles	Citoyens, Femmes Jeunes, Futurs électeurs, Électeurs désintéressés.	PTF, Gouvernement, Médias	-Pourquoi VOTER ? -Enregistrement des électeurs sur la liste électorale ; -Prévention des conflits -Démocratie -Savoir élire -Faire libre choix -Manière de parler -Vulgarisation des textes relatifs aux élections

Troisième travail de groupe

Theme1 : « les activités de la campagne d'éducation civique électorale et la sensibilisation »

Sous thème 1 : Les types d'activités répondant aux spécificités du contexte local à mener par phase du cycle électoral et la couverture du territoire

Propositions des ateliers provinciaux	**Analyse et appréciation des propositions**	**Activités**	**Mode fonctionnement**
		-Système FOLO TAFO -Supports et outils en dialecte local -Radio-carte (Duplication et distribution des cartes) -Bandes dessinées -Jiro mena : mois de JUIN-SEPTEMBRE pour la Province de Fianarantsoa -Lambaoany -Emission radio-TV -Affichage, banderole, dépliants, DVD, BD Concours Kabary, chants, saynète, Animations culturelles	-Collaboration entre CENI –Chefs : FKT- QUARTIER – SECTEUR -Aux fins utiles - Affichage, banderole, dépliants, DVD, BD -Négociation avec les industries textiles Journée nationale de sensibilisation et éducation électorale : médiatisation -Partenariat avec les secteurs privés : opérateurs téléphoniques, industriels, -partenariat avec les PTF

Propositions des ateliers provinciaux	Analyse et appréciation des propositions	Activités	Mode fonctionnement
		et sportives, tee-shirt, casquette, autocollant -message clé	

Theme1 : « « Fonctionnement organisationnel de la campagne d'éducation civique et la sensibilisation »

Sous thème 1 : Les différentes structures en charge de la mise en œuvre des programmes d'éducation civique électorale et leurs missions.

Structures en charge de la mise en œuvre	Analyse et appréciation des propositions	Activités	Missions
CENI et ses démembrements (CEP/CER/CED/CEC) Gouvernement OSC	Identification des structures permanentes : Organisations confessionnelles, système Vondron'olona ifotony (VOI), FKT, médias, OSCs, démembrements des PP	Mise en place d'une plateforme de coordination de chaque entité	Coordination, contrôle qualité et suivi-évaluation Appui technique Education

Cinquième travail de groupe

Theme1 : « cadre de suivi évaluation de l'éducation civique électorale et sensibilisation »

Sous thème 1 : Les noyaux techniques de suivi évaluation, compositions, missions

Propositions des Ateliers provinciaux /	**Analyse et appréciation des propositions**	**Composition**	**Missions**	**Zone d'intervention**
CENI, OSC, Partis Politiques 'PP), Gouvernement	Propositions incomplètes Tous les acteurs concernés à impliquer	PTF/CENI/OSC/PP/MEDIAS/ MCRI/organisations confessionnelles/autorités coutumières	Organisation, coordination, vérification, appréciation, amélioration	-Nationale : CENI et ses démembrements (Provinces, Régions, Districts, Communes, Fokontany)

Premier travail de groupe

Theme1 : Cadre conceptuel de l'éducation civique électorale et la sensibilisation

Sous thème 2 : Les supports pédagogiques nécessaires à la mise en œuvre de l'intégration de l'éducation civique et la sensibilisation

Présidente de la séance : Mme RAKOTOBE Hariniaina

Animateur (CENI) : Mr RAKOTOARISON Bruno

Rapporteur : (Participant) : Mme ANDRIAMANANA Nivoarivony

Secrétariat : Mme Soanatendre Lydia (CENI)

Propositions des ateliers Provinciaux : SUPPORTS	**Analyse et appréciation des propositions**	**Activités**	**Mode fonctionnement**	**Période**
Audio : - Radio nationale et Radio locale, radio carte Sono mobile, Mégaphone	-Efficace mais insuffisant -Insuffisance de financement -Taux de couverture faible -Responsabilité respective des parties prenantes.	-Mise en place de partenariat Création des émissions, -Plaidoyer et lobbying pour avoir des moyens de financement. - Organisation d'atelier de conception avec la participation de la communauté de base. -Sensibilisation des parties prenantes (acteurs) pour la participation à la création	- Complémentarité des supports -Mise en place d'une charte selon la spécificité de chaque région. -Dotation des moyens nécessaires aux sensibilisateurs. -Renforcement de Capacités des sensibilisateurs sur l'utilisation des supports. -Faire participer les parties prenantes à la	-Périodicité lors des distributions des dons. -Tam Tam avant la période de collecte.

Propositions des ateliers Provinciaux : SUPPORTS	Analyse et appréciation des propositions	Activités	Mode fonctionnement	Période
		-Réunion publique pour information des supports. -Identification et négociation de l'horaire de la plage de diffusion -Production et diffusion de Spots publicitaires (6 mois avant élection) -Augmentation du nombre des radios locales -Sélection des animateurs -Sensibilisation des artistes d'insérer dans leurs messages accès sur l'importance des élections. Jingle (spot)	sensibilisation et à l'éducation des électeurs. -Renforcement des responsabilités des acteurs au processus électoral. -Renforcement de capacités des acteurs.	
Vidéo (TV, film, spot, documentaires, reportages, informations…)	-Très appréciés par la population -Accès difficiles à cause des délestages -Analphabétisme	-Sensibilisation des artistes pour être vecteurs des messages accès sur l'importance des élections.	-Langage de signe pour le PSH -Projection ou diffusion des films	-périodes de marché, réunion périodique des Fokontany, manifestations populaires.

Propositions des ateliers Provinciaux : SUPPORTS	Analyse et appréciation des propositions	Activités	Mode fonctionnement	Période
Imprimés : -dépliants -Posters-affichages -banderoles -kit de visibilité -étiquettes -bandes dessinées	-Insuffisance de coordination entre les démembrements. -Coût élevé de réalisation mais couverture faible -Compréhension facile de diffusion mais créée une difficulté pour les illettrés et pour les non et mal voyants	-Favorisation de l'Energie alternative : opération panneau solaire, groupe électrogène, convertisseur -Insertion du volet éducation civique électorale dans le programme scolaire avec les supports y afférant.	-Partenariat avec le ministère chargé de l'éducation nationale	-permanent. -en fonction des régions. -périodique -périodes de marché, réunion périodique des Fokontany, manifestations populaires. -permanent. -en fonction des régions. -périodique
-TIC -SMS -réseaux sociaux	-Rapidité des informations, -Favoriser les désinformations	-identification des partenaires	Partenariat avec les opérateurs de téléphonie mobile	-périodes de marché, réunion périodique des Fokontany, manifestations populaires. -permanent. -en fonction des régions. -périodique

Propositions des ateliers Provinciaux : SUPPORTS	Analyse et appréciation des propositions	Activités	Mode fonctionnement	Période
Oral : -kabary, -antsa -hira -scénettes -marionnette -dialectes	-dialectes : stratégie encouragée - Favorisation des expressions même si ce n'est pas accessible pour tout le monde (conférence débat) - Favorisation des Echanges	-Organisation conférence-débat	-méthode de proximité	-périodes de marché, réunion périodique des Fokontany, manifestations populaires. -permanent. -en fonction des régions. -périodique
Activités sportives et culturelles	- Transmission facile des messages -	- Identification des associations sportives, des artistes locaux	- Organisation des rencontres sportive et ou culturelles	Périodes de marché, réunion périodique des Fokontany, manifestations populaires. -permanent. -en fonction des régions. -périodique

Diversification et adaptation des supports en fonction des cibles.

Deuxième travail de groupe

Theme1 : La campagne nationale d'éducation civique électorale et sensibilisation »

Sous thème 2: Démarches innovantes pour une campagne d'éducation civique électorale permanente qui intègre les spécificités locales.

Présidente de la séance : Mme RAKOTOBE Hariniaina

Rapporteur : (Participant) : Mme ANDRIAMANANA Nivoarivony

Animateur (CENI) : Mr RAKOTOARISON Bruno

Secrétariat : (CENI) :

Propositions des ateliers provinciaux	**Analyse et appréciation des propositions**	**Activités**	**Mode de fonctionnement**
- l'éducation civique et électorale	-Absence de l'éducation civique électorale dans le programme scolaire	-Réintégration du volet éducation civique électorale dans le programme scolaire en fonction du niveau des élèves.	-Plaidoyer pour avoir des bases de donnés. -Elaboration des messages des thèmes d'éducation selon les tranches d'âges.

Propositions des ateliers provinciaux	Analyse et appréciation des propositions	Activités	Mode de fonctionnement
-Participation inclusive des femmes et des jeunes, des PSH dans le processus électoral -Utilisation des bulletins uniques	-Participation à encourager	-Implication effective des femmes et des jeunes dans le processus électoral. -Considération des PSH au processus électoral -Renforcement de Conditions des PSH. (Dotation des moyens de financement)	- Education par les pairs. -Elaboration d'une stratégie adéquate aux groupes de minorités, vulnérables. - Inclusivité dans le processus électoral -Elaboration des messages des thèmes d'éducation selon les tranches d'âges.
	-Problème d'alphabétisation -Implication insuffisante de l'exécutif	-Considération des illettrés surtout sur l'utilisation des bulletins uniques, des jugements supplétifs, des cartes d'identités nationales surtout dans les zones enclavées -Amélioration du système éducatif -Recherche des citoyens qui n'ont pas de jugements supplétifs.	-Plaidoyer d'interpellation -Favoriser les actions vers les communautés de bases

Propositions des ateliers provinciaux	Analyse et appréciation des propositions	Activités	Mode de fonctionnement
Utilisation des réseaux sociaux	-Catégories de cibles en matière de compétence limitées	Mise en place de site internet spécifique -Renforcement de l'éducation électorale dans les zones enclavées.	Mise à disposition des cours en ligne d'éducation électorale (e-learning) pour tous les citoyens.
		-Renforcement de l'utilisation des supports imprimés (photos)	
		-Mise en place du numéro vert et valorisation des réseaux sociaux.	
		-Renforcement de capacités en matière d'inclusion.	
		-Prise en compte des spécificités des régions, locaux…	
		-Identification des messages à transmettre pour sensibiliser les électeurs et pour avoir la participation effective des électeurs.	

Troisième travail de groupe

Theme1 : « les activités de la campagne d'éducation civique électorale et la sensibilisation »

Sous thème 2 : Tous les acteurs impliqués dans la mise en œuvre, cibles principales des activités.

Présidente de la séance : Mme RAKOTOBE Hariniaina

Rapporteur : (Participant) : Mme ANDRIAMANANA Nivoarivony

Animateur (trice) (CENI) : Mr RAKOTOARISON Bruno

Secrétariat : (CENI) :

Propositions des ateliers provinciaux	**Analyse et appréciation des propositions**	**Activités**	**Mode de fonctionnement**
-Cibles/Citoyens Malagasy, électeurs, Ampanjaka, autorités coutumières, jeunes, femmes, les électeurs désintéressés, écoliers, étudiants, enseignants, partis politiques, élus, forces armées	-Taux d'abstention élevé entrainant un résultat peu crédible	-Organisation de campagne de sensibilisation	-Priorisation des zones concernées -Spécificité des zones à tenir en compte
Acteurs : CENI, enseignants, partis politiques, élus, OSC, forces armées, notables, autorités administratives et ou religieuses, médias, chef de Fokontany, pairs éducateurs, étudiants	-Action dispersée des acteurs.	-Formation de formateurs -Formation des agents de sensibilisation	-Nécessité d'un mécanisme de coordination -Cartographie des acteurs

Theme1 : « les activités de la campagne d'éducation civique électorale et la sensibilisation

Quatrième travail de groupe

Theme2 : « « Fonctionnement organisationnel de la campagne d'éducation civique et la sensibilisation »

Sous thème2 : Les structures techniques de supervision et de coordination des activités impliquant les acteurs autres qu'Institutionnel pour la supervision des activités, localisations, / Les documents de suivi évaluation de toutes les activités

Présidente de la séance : Mme RAKOTOBE Hariniaina

Rapporteur : (Participant) : Mme ANDRIAMANANA Nivoarivony

Animateur (trice) (CENI) : Mr RAKOTOARISON Bruno

Secrétariat : (CENI) : SOANATENDRE Lydia/RANDRIANARISOA Sariaka Aristelle

Propositions des ateliers Provinciaux	**Analyse et appréciation des propositions**	**Activités**	**Mode fonctionnement**
-Mise en place d'une plateforme de coordination et mise en œuvre au niveau de la commune	-Hypothèse : si la Commune ne possède aucune association, faire recours aux associations informelles (FRAM, organisations confessionnelles, autorités traditionnelles…)	-Au niveau de la commune collaboration avec des OSC locales qui pourront superviser les Fokontany	-tous les travaux relèvent de la commune en collaboration avec les OSC
-Mise en place d'une plateforme, coordination et mise en œuvre niveau du district	Facilité des procédures de dotation des matériels, des fonds	Au niveau du district qui pourra superviser la commune, mettre en place des associations dans les zones enclavées	Planification stratégie, Définition des actions Opérationnelles sur terrain

Propositions des ateliers Provinciaux	Analyse et appréciation des propositions	Activités	Mode fonctionnement
			Contrat avec les OSC qui sont opérationnels
A la fois au niveau de la commune et au niveau du district			- Mise en œuvre des activités de sensibilisation
			-Suivi-évaluation des activités de sensibilisation
		-Identification des acteurs locaux	-Diversification des acteurs entre la supervision et l'action
			-Rapports d'activités au sein de la CENI sur l'observation des élections.
			-Les entités assurant la mise en œuvre de la campagne de sensibilisation ne font pas parties du groupe superviseur

N.B : Renforcement de l'indépendance de la CENI et motivation de ses démembrements, interpellation de l'Etat de doter la CENI des moyens de financement pour le fonctionnement de ses structures

Synthèse des idées : Les entités exécutantes ne seront pas intégrées au sein de la structure de supervision

Cinquième travail de groupe

Theme1 : « cadre de suivi évaluation de l'éducation civique électorale et sensibilisation »

Sous thème 2 : Les documents de suivi évaluation de toutes les activités

Présidente de la séance : Mme RAKOTOBE Hariniaina

Rapporteur : (Participant) : Mme ANDRIAMANANA Nivoarivony

Animateur (trice) (CENI) : Mr RAKOTOARISON Bruno

Secrétariat : (CENI) : SOANATENDRE Lydia/RANDRIANARISOA Sariaka Aristelle

Propositions des ateliers Provinciaux	**Analyse et appréciation des propositions**	**Activités**	**Mode fonctionnement**	**Période**
Mise en place d'un organe de coordination au niveau district	Nécessaire	Identification des acteurs Renforcement des capacités	-Mise en place de plateforme regroupant les acteurs	
		Création d'une commission de coordination	-Compétence technique -Organisation locale -Partis politiques	
			-Communautés Religieuses et traditionnelles -Agent communautaire -Médias	

Propositions des ateliers Provinciaux	Analyse et appréciation des propositions	Activités	Mode fonctionnement	Période
			Moyens nécessaires pour assurer le suivi-évaluation : Moto (distance éloignée) Appareil photo (preuve des actions sur terrain) Téléphone mobile (communication)	
		-Inscription sur la liste électorale.	Non inscription : Fiche de sondage Accompagnement des citoyens sur les procédures à suivre	
Les activités de campagne de sensibilisation et d'éducation électorale devront être supervisées	- expérience requises en organisation	- Formation en andragogie	-Etablissement de deux fiches différentes : fiche d'Education et fiche de Sensibilisation -Création d'un système informatisé de collecte à distance des fiches de suivi et évaluation.	

Propositions des ateliers Provinciaux	Analyse et appréciation des propositions	Activités	Mode fonctionnement	Période
			-Traitement informatisé des fiches de suivi-évaluation	
Proposition des structures de suivi- évaluation à tous les niveaux. Contrôle croisé Inventaire des documents de suivi-évaluation		- Dotation d'un fichier contenant le nombre des domiciles visités aux agents qui effectuent des visites à domiciles, -Organisation d'activités de suivi-évaluation des activités des agents exécutant les tâches. - Mettre en place des fiches de descente sur terrain : fiche d'animateur plus fiche de superviseur - TDR Commission - Fiche de référence - Fiche technique - Grille de diffusion (Audio – visuelle) - Press Book	- SMARTPHONE avec les moyens nécessaires	-Crédit -Allègement de remplissage des fiches suivi- évaluation (ex : choix multiples) Echelle d'évaluations (Baromètre°

Propositions des ateliers Provinciaux	Analyse et appréciation des propositions	Activités	Mode fonctionnement	Période
		Ordre de mission -Questionnaire Fiche de résultat d'évaluation : préliminaire, mi-parcours et final Plan opérationnel et stratégique -Compte rendu des réunions (selon les canevas) -contrat avec les prestataires + BL -Fiche de réception des supports -Fiche de distribution des supports		
			Mettre en place une évaluation avant – mi-parcours - finale	

Premier travail de groupe

Sous thème 3 : Les Institutions entités ou parties prenantes qui participent à la réalisation de la mise en œuvre de l'inclusion de l'éducation civique électorale dans les domaines Institutionnels choisis (éducation, santé.)

Président : Mr TOVONDRAINY Justin

Secrétariat : RAKOTOSON Hoby

Animateur (trice) (CENI) : Mme ANDRIATSIMIALA Sariaka

Rapporteur : (Participant) : Mme RAZAFINDEHIBE Nathalie

Propositions des ateliers Provinciaux	**Analyse et appréciation des propositions**	**Activités**	**Mode de fonctionnement**	**Période**
CENI Délocalisation des ateliers organisés par la CENI	Non priorisation des électeurs dans les zones enclavées	-Sensibilisation des acteurs	-Formation en cascade. -Prise en compte du fonctionnement socioculturel et linguistique	Avant – Pendant-Après (Pérenne)
AUTORITES RELIGIEUSES	Clarifier le rôle des autorités religieuses dans le cadre du processus électoral notamment l'éducation et la sensibilisation	Formation des leaders religieux	Formation en cascade	Pérennes

Propositions des ateliers Provinciaux	Analyse et appréciation des propositions	Activités	Mode de fonctionnement	Période
MEN Prioriser dans l'activité du Ministère de l'éducation nationale la sensibilisation relative au processus électoral (DREN, CISCO,	-Pour cibler les jeunes et les futurs électeurs,	-Intégration du thème éducation civique électorale et la sensibilisation dans le programme scolaire -Renforcement des capacités Elaboration et vulgarisation d'un manuel « fanabeazana olom-pirenena vanona »	-Uniformisation des approches -Favorisation des zones reculées/enclavées, -Protocole d'accord entre CENI et MEN	Pérenne
SANTE : Prioriser dans l'activité du MINSAN la sensibilisation dans le processus électoral.	Très répandues grâce à l'existence des AC	Organisation de campagne d'IEC Sensibilisation et formation des agents communautaires et des agents de la croix rouge sur l'éducation civique électorale et la sensibilisation	Protocole d'accord entre CENI et MINSAN	Pérenne

Propositions des ateliers Provinciaux	Analyse et appréciation des propositions	Activités	Mode de fonctionnement	Période
OSC :	Manque de communication entre la CENI et les OSC Existence de plateforme	Mobilisation, sensibilisation et éducation électorale.	Coordination par la CENI des activités relatives au processus électoral (éducation et sensibilisation électorales)	Pérenne
MID :	Non effectivité des protocoles d'accord entre le MID et la CENI Inséparabilité de la CENI avec le MID	Amélioration de la collaboration entre la CENI et le MID.	Actualisation du protocole d'accord.	Pérenne
Jeunesse et sports	Education informelle par le biais des 36 maisons des jeunes	Insertion du programme de sensibilisation et d'éducation en matière électorale en tenant compte des 36 maisons des jeunes	Signature du protocole d'accord.	Pérenne
Partis politiques (PP)	Non application stricte de la loi sur les PP	Education obligatoire des membres au sein de chaque parti. Etablissement de rapports	Cadre de concertation entre le CENI,MID et les PP.	Pérenne

Propositions des ateliers Provinciaux	Analyse et appréciation des propositions	Activités	Mode de fonctionnement	Période
Autorités coutumières	Considération des Ray Aman-dReny ou les ainés (RAD) Non considération de question du genre	Valorisation des facultés (capacités) des femmes pour la transmission de l'éducation tout en respectant le statut des RAD. Incitation des RAD pour la sensibilisation.	Formation par la CENI des associations des femmes et des RAD. Coordination par la CENI des activités relatives au processus électoral.	Pérenne
Médias	Respect du code d'éthique, de déontologie et du professionnalisme pour la mise en œuvre de l'éducation électorale	Organisation de regroupement périodique dans le cadre de concertation	Cadre de concertation	Pérenne

Deuxième travail de groupe

Theme1 : La campagne nationale d'éducation civique électorale et sensibilisation »

Sous thème 3 : Financement des partenaires, répartition des ressources allouées pour la campagne, critères d'éligibilité.

Propositions des ateliers provinciaux	**Répartition des ressources**	**Critères d'éligibilité**
Financement des partenaires		
CENI	Lois des finances Bailleurs de fonds Ex UE, UA, PNUD, EISA, Etat Malagasy	
AUTORITES RELIGIEUSES	-Ressources internes -CENI -Projets spécifiques. Ex : SAF FJKM.	-Séparation de la gestion financières entre les activités religieuses et de l'éducation.
MEN	-Loi des Finances (LF) ; Loi des Finances Rectificatives (LFR). -PTF. -Ressources internes.	-Existence de programme provenant de la CENI
MINSAN :	-L. F, L.F.R -PTF	-Sensibilisation et formation des agents communautaires

Propositions des ateliers provinciaux	Répartition des ressources	Critères d'éligibilité
	-Ressources internes.	
MINJUS	-L. F ; LFR. -PTF. -Ressources internes.	Existence de l'audience foraine
MJS	-L. F ; LFR. -PTF. -Ressources internes.	Existence de programme venant de la CENI
OSC	-CENI. -PTF	Existence légale Participe activement Ayant déjà fait de la sensibilisation Implantation dans les zones d'action
MID :	-RPI -PTF	Possédant des élus. Ex : PRM, Sénat, députés…
Partis politiques	-Provenant RPI, Etat	Possédant des élus. Ex : PRM, Sénat, députés
Médias	-PTF -CENI -Ressources Propres Internes (RPI)	Non engagés politiquement (neutre) Effectivité de son autorité

Troisième travail de groupe

Theme1 : « les activités de la campagne d'éducation civique électorale et la sensibilisation »

Sous thème 3 : gestion de la répartition des activités et des ressources budgétaires

ENTITES	REPARTITION DES ACTIVITES	RESSOURCES, BUDGET
Toutes les entités	Mobilisation des ressources	CENI RPI PTF Ressource Interne (RI)
OSC MID CENI	Préparatoire Situation géographique : enclavement Coordination des zones d'activités	CENI RPI PTF RI (ressource interne)
OSC PT Ministères	Sensibilisation jeunes et femmes	CENI RPI PTF RI
CENI OSC	Evaluation et suivi	CENI RPI

ENTITES	REPARTITION DES ACTIVITES	RESSOURCES, BUDGET
PTF		PTF RI
Toutes les parties prenantes	Acteurs (artiste) Animation	CENI RPI PTF RI

DEUXIEME JOURNEE

Quatrième travail de groupe

Theme3 : « « Fonctionnement organisationnel de la campagne d'éducation civique et la sensibilisation »

Sous thème3 : Cartographies des acteurs actifs dans le domaine et des supports médiatiques (télé, radios, presse écrite) par provinces, région

Président : TOVONDRAINY Justin

Secrétariat : (CENI) : RAKOTOSON Hoby/Colonel VELOTONGA Ely

Animatrice (CENI) : Mme ANDRIATSIMIALA Sariaka

Rapporteur : (Participant) : Mme RAZAFINDEHIBE Nathalie

Propositions des ateliers Provinciaux	**Analyse et appréciation des propositions**	**Activités**	**Mode fonctionnement**	**Zone d'intervention**
Autorités religieuses	-Réticence de certaines Institutions religieuses -Existence de structure dans toute l'étendue du territoire national.	Sensibilisation en matière d'éducation civique et électorale de proximité	Plaidoyer auprès des Institutions religieuses	Dans tout Madagascar
MEN/MESUPRES/MEETFP	-Existence de structure dans toute l'étendue du territoire national.	Organisation de stand de sensibilisation au niveau des campus universitaires	Etablissement d'un protocole d'accord avec MEN/MESUPRES/MEETFP	6 provinces pour le MESUPRES Dans tout Madagascar pour le MEN
MINSAN	-Existence de structure dans toute l'étendue du territoire national (AC).	Sensibilisation en éducation civique et électorale.	Formation en cascade.	Proximités

Propositions des ateliers Provinciaux	Analyse et appréciation des propositions	Activités	Mode fonctionnement	Zone d'intervention
MID	-Existence de structure dans toute l'étendue du territoire national.	Sensibilisation en Education civique et électorale.	Sensibiliser en éducation	Proximités
MJS	-Existence de structure dans toute l'étendue du territoire national.	Sensibilisation en Education civique et électorale.	Formation en cascade.	Proximités
OSC	-Existence de structure dans toute l'étendue du territoire national.	Sensibilisation en Education civique et électorale.	Formation en cascade.	Dans les chef lieux de Provinces
PARTIS POLITIQUES	-Existence de structure dans toute l'étendue du territoire national.	Sensibilisation en Education civique et électorale.	Formation en cascade.	Proximités
AUTORITES COUTUMIERES	-Existence de structure dans toute l'étendue du territoire national.	Sensibilisation en Education civique et électorale.	Formation en cascade.	Proximités
Artistes	Porteurs de messages La musique est un facteur majeur pour le changement civique et sensibilisation électorale	Les artistes en plateforme	Plaidoyer auprès des artistes à interpréter une chanson d'éducation électorale avant et après leur spectacle.	National

Propositions des ateliers Provinciaux	Analyse et appréciation des propositions	Activités	Mode fonctionnement	Zone d'intervention
			Plaidoyer auprès des artistes à composer une chanson.	
Réseaux sociaux	Facebook (FB), NTIC, SMS, Twitter	Publication de messages de sensibilisation	Animer une page FB, serveur Sms, ligne verte…	National

Cinquième travail de groupe

Theme1 : « cadre de suivi évaluation de l'éducation civique électorale et sensibilisation »

Sous thème 3 : RESSOURCES ALLOUEES AUX STRUCTURES DE SUIVI EVALUATION RELATION AVEC LA CENI ET SES DEMEMBREMENTS.

Proposition d'atelier :

- pour une bonne transparence dans le cadre de suivi et évaluation : nécessité de créer une structure de contrôle composée de PTF, OSC et CENI.

- Sélection des OSC qualifiées pour la sensibilisation, implantée dans les zones d'intervention (région, district, commune), maitrisant le dialecte et les us et coutumes locales. Expérience dans le domaine de la sensibilisation, médiation et éducation électorale.

-Ebauche de cahier de charges.

Expérience

OSC légalement constituée

Expérience en matière électorale (2 élections nationales).

Qualité

Capacités financières et matérielles.

Ressources humaines suffisantes.

Durée de réalisation des activités

Synthèse des idées

Table des matières

I- INTRODUCTION **1**

1- ETAT DES LIEUX DE L'EDUCATION ELECTORALE ET DE LA SENSIBILISATION 2
2- APPROCHE CONCEPTUELLE POUR UNE STRATEGIE MIEUX PLANIFIEE ET PLUS PERENNE 9
a- La Méthodologie de la concertation avec les acteurs de la société civile 9
b- Recommandations issues des ateliers interprovinciaux de concertation avec les acteurs de la société civile (en annexe) 10

II- LE PLAN STRATEGIQUE D'EDUCATION CIVIQUE ELECTORALE ET LA SENSIBILISATION **12**

1- VISION, OBJECTIFS ET ENJEUX STRATEGIQUES 12
a- La vision stratégique 12
b- Les objectifs stratégiques 13
c- Les enjeux stratégiques 13
e- Thèmes relatifs à la sensibilisation électorale 16
2- LA CAMPAGNE NATIONALE D'EDUCATION CIVIQUE ELECTORALE ET LA SENSIBILISATION 17
a- Objectifs généraux de la campagne 17
b- Objectifs spécifiques de la campagne 17
c - Résultats attendus de la campagne 18
d- Les groupes cibles 18
3- LES PARTENAIRES DE MISE EN ŒUVRE 19
a- La Société civile 20
b- Les Partenaires inter Institutionnels 20
c- Partenaires internationaux (Organisations Internationales et ambassades) 20
4- FONCTIONNEMENT ORGANISATIONNEL DE LA CAMPAGNE 21
a- La Commission Electorale Nationale Indépendante 21
b- La Commission Technique Education (CTE) 23
c- Les Bureaux de représentation provinciale de la CENI 24
5- COORDINATION DES ACTIVITES DES ACTEURS IMPLIQUES DANS LA CAMPAGNE NATIONALE D'EDUCATION CIVIQUE ELECTORALE AU NIVEAU PROVINCIAL, REGIONAL ET LOCAL 24
a- Le Centre de Coordination régional (CCR) 25
b- La plateforme de supervision des activités d'éducation et de sensibilisation 25
6- LES ACTIVITES PREVUES DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'EDUCATION CIVIQUE ELECTORALE ET LA SENSIBILISATION 29
7- L'EVALUATION FINALE DE LA CAMPAGNE NATIONALE D'EDUCATION CIVIQUE ELECTORALE 33
a- Fiches de suivi des activités 33
b- Rapports finaux d'exécution. 34

ANNEXES **35**

RECOMMANDATIONS **36**

ISSUES DE L'ATELIER NATIONAL **36**

DE CONSOLIDATION **36**

TABLE DES MATIERES **68**